

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 13 avril 2023

Délibération n° DE_2023_020

Date de la convocation : 28/03/2023

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 14 h 00 à la salle de réunion de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord - 23 avenue de la Bastide - 24500 - EYMET, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 14

Votants : 11

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Danielle DHELIAIS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAÏLLE (CD 24)

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents non votants : Bruno MONTI (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jean-Noël VACQUE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Représentés :

Excusés : Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Marie-Lise MARSAT (CD 24)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Pierre CAMANI (CD 47), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Daniel BARBE (CD 33)

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Présentation et vote du compte administratif 2022

Le Comité syndical réuni sous la présidence de FELLET Eric, vice-président,

Le président quitte la salle,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par FARESIN Stéphane après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

I. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		51 850.92		342 546.78		394 397.70
Opérations exercice	143 342.43	134 120.65	346 496.47	426 476.81	489 838.90	560 597.46
Total	143 342.43	185 971.57	346 496.47	769 023.59	489 838.90	954 995.16
Résultat de clôture		42 629.14		422 527.12		465 156.26
Restes à réaliser	70 943.77	4 500.00			70 943.77	4 500.00
Total cumulé	70 943.77	47 129.14		422 527.12	70 943.77	469 656.26
Résultat définitif	23 814.63			422 527.12		398 712.49

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à EYMET, les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 14 avril 2023
et publié ou notifié
le 14 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU



Le président de séance,
Eric FELLET

